

**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**République dominicaine**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 7 mai 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France souhaite la bienvenue à la délégation de la République dominicaine. La France salue certaines des mesures prises par la République Dominicaine depuis le dernier EPU et en particulier la mise en œuvre du premier plan national pour les droits de l’Homme 2018-2024**.**

La France formule les recommandations suivantes :

1/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées ;

2/ Ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;

3/ Poursuivre les efforts de mise en œuvre de la réforme de la police nationale afin de sanctionner les violences commises par les forces de l’ordre, y compris les exécutions extrajudiciaires ;

4/ Garantir l’accès des femmes et des filles aux services de santé et l’accès aux services de santé sexuelle et reproductive ;

5/ Prendre toutes les mesures utiles pour assurer l’application de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés./.

La France souhaite plein succès à la délégation dominicaine. Je vous remercie./.

*[163 mots]*